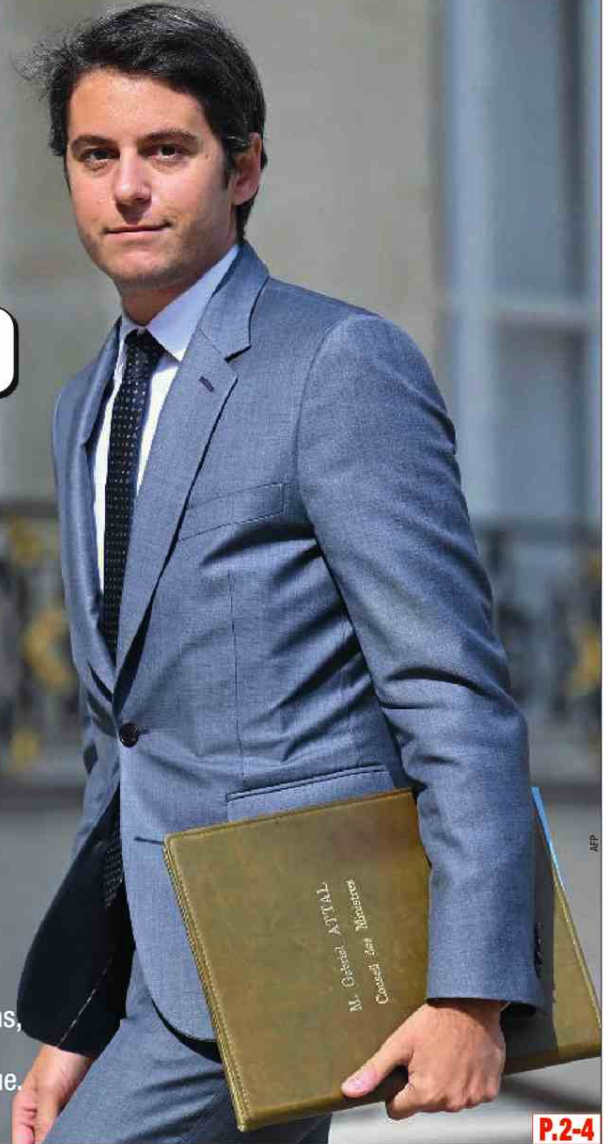


Interview
exclusive

GABRIEL ATTAL

« Tolérance zéro contre le harcèlement scolaire »

Le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, arrive ce matin, à l'occasion de la rentrée scolaire, d'abord celle des enseignants, puis celle des 217 600 élèves demain. Dans une interview accordée au Quotidien, il dresse ses chantiers prioritaires : renforcer les moyens, remplacer les absences de professeurs, mieux les payer et faire de la lutte contre le harcèlement une exigence morale absolue.



P.2-4



LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE À LA RÉUNION

Gabriel Attal : « Élever le niveau et

Le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal, qui arrive ce matin à La Réunion en cette rentrée scolaire (celle des enseignants aujourd'hui, puis au tour des 217 600 élèves réunionnais demain), nous a accordé sa première interview. Renforcer les moyens, mieux payer les enseignants, lutter contre le harcèlement scolaire, rendre l'école plus inclusive... font partie de ses objectifs.

– Selon vous, quelles sont les priorités de cette nouvelle rentrée ?

– Mon objectif absolu est clair : élever le niveau. Nous le devons à nos élèves, aux familles, et plus largement à notre pays.

La première des priorités pour y parvenir, c'est la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves. On ne peut accepter que près d'un élève sur trois ne les maîtrise pas en entrant en 6^e. Des fondamentaux mal maîtrisés, ce sont des trajectoires empêchées. Alors nous renforçons les moyens partout.

La deuxième priorité, c'est le remplacement des absences de professeurs. On estime que 15 millions d'heures de cours sont perdues chaque année. Ce chiffre peut paraître abstrait, mais concrètement ça veut dire qu'un élève en éducation prioritaire peut perdre jusqu'à un an de scolarité en raison d'absences non remplacées de la maternelle au lycée. Pour élever le niveau, il faut mettre fin aux heures de cours perdues. Nous allons tout à la fois revoir l'organisation pour qu'il y ait moins d'absences dues aux formations ou aux réunions et mieux payer les enseignants qui acceptent de remplacer un collègue absent.

Enfin, la troisième priorité, c'est le bien-être des élèves à l'école. Parce qu'on n'apprend pas bien quand on est malheureux à l'école. J'ai fait en particulier de la lutte contre le harcèlement une exigence morale absolue et j'attends de tous une vigilance et une mobilisation totales.

Donner aux jeunes des bases solides

– La réforme de la voie professionnelle semble ne pas convenir aux enseignants, faut-il mettre en place des ajustements ?

– Cette réforme a été minutieusement préparée par ma ministre déléguée Carole Grandjean. Elle est essentielle. Les lycées pro, aujourd'hui, c'est un tiers des lycéens, mais deux tiers des décrocheurs. Personne ne peut accepter cette situation, notamment les enseignants qui veulent la réussite de leurs élèves. Avec la réforme, nous voulons donner aux jeunes des bases solides pour en faire des citoyens capables d'évoluer dans un monde qui va beaucoup changer.

Concrètement, on renforce l'apprentissage des fondamentaux, en

développant l'enseignement des mathématiques en petits groupes ou en généralisant 15 minutes de lecture quotidienne.

Et puis, cette réforme renforce la professionnalisation. Il faut sortir d'une situation où d'un côté, notre pays et La Réunion en particulier comptent encore beaucoup trop de jeunes mal orientés et parfois perdus, voire en rupture sociale, parce qu'ils sont sans emploi. Et de l'autre, de plus en plus d'entreprises qui ne parviennent pas à recruter dans l'industrie, dans l'artisanat ou les services !

« Le Collège de La Chatoire expérimentera l'accueil de 8 h à 18 h »

– La réforme du temps scolaire dans les zones d'éducation prioritaire est sur la table. Les moyens seront-ils mis en place pour l'appliquer ?

– Trop de jeunes se retrouvent seuls chez eux ou dans la rue après l'école. C'est particulièrement vrai pour les collégiens. On sait aussi que les devoirs à la maison sont une source d'inégalités : tout le monde ne peut pas être aidé à la maison. On va donc expérimenter cette année l'accueil éducatif de 8 heures à 18 heures dans une série de collèges. Pour La Réunion, ce sera le cas au collège de La Chatoire au Tampon.

Concrètement, les jeunes y seront aidés pour réviser, améliorer leurs acquis, mais aussi découvrir de nouvelles activités culturelles ou sportives une fois leurs devoirs faits. J'ajoute que durant les vacances scolaires, nous proposons des activités jusqu'à 8 semaines dans l'année pour approfondir, découvrir, continuer à apprendre en s'épanouissant. Les moyens sont sur la table : outre les recru-

tements, nous allons par exemple mieux rémunérer les professeurs qui assurent les « devoirs faits ».

Pour les activités culturelles, nous créons une dotation de 25 € par élève en 6^e et en 5^e pour l'extension du pass culture, qui sera ainsi généralisé à l'ensemble du collège. Je sais aussi pouvoir compter sur la mobilisation de tous leurs acteurs, collectivités et associations pour la réussite de tous les élèves.

– Vous avez parlé d'un retour de l'autorité lors de votre prise de fonction. Qu'entendez-vous par là ?

– L'école est un lieu de droits mais aussi de devoirs. Elle offre un cadre pour grandir, dans tous les sens du terme. Dans sa classe, le professeur fait autorité par son savoir, qu'il transmet aux élèves, mais aussi par sa posture et le respect qui lui est dû. J'ai voulu dire aux professeurs qu'à chaque fois qu'on remettrait en cause leur autorité, indispensable pour maintenir une discipline dans leur classe, à chaque fois qu'on remettrait en cause leurs enseignements, à chaque fois qu'on tenterait d'ébranler le cadre républicain qui prévaut à l'école, je serai à leurs côtés.

Favorable au port de l'uniforme

– Vous êtes favorable au port de l'uniforme à l'école si « la communauté éducative d'un établissement » en fait la demande. Pourquoi faudrait-il le réinstaurer ?

– Je crois au terrain et à l'intelligence collective. Si dans un établissement, les parents, les enseignants, la direction considèrent qu'une tenue scolaire peut permettre de restaurer un climat plus propice aux apprentissages et d'installer une plus grande égalité, pourquoi les freiner ? C'est le cas ici à La Réunion dans certains établissements et cela se passe bien je crois ! Je ne pense pas que les tenues scolaires puissent régler à elles seules tous les problèmes mais je les encouragerai partout où la communauté éducative et les élus le demanderont.

– L'enseignement du créole progresse à La Réunion. Que faut-il mettre en place pour le soutenir davantage ?

– Les langues régionales sont un trésor culturel. Elles ont parfois été malmenées ces dernières années, moi je veux les soutenir. À La Réunion, nous avons mis en place un programme de formation des professeurs pour l'apprentissage du créole et développé le plurilinguisme dans les enseignements. Dans l'un des lycées que je vais visiter, jusqu'à 5 langues vivantes sont proposées. C'est la richesse de cette île, ouverte sur le monde, où l'on parle créole, français, mais aussi anglais, chinois ou arabe. Je n'ai aucun tabou sur des mesures

nouvelles pour les soutenir. L'enjeu c'est qu'elles puissent compléter, voire consolider, l'apprentissage du français.

« Une augmentation d'au moins 140€ nets par mois pour les profs »

– Comment comptez-vous remédier à la grave crise d'attractivité du métier de professeur ?

– La première réponse, en plus du respect qui est dû à leur autorité dont je parlais un peu plus tôt, c'est de mieux payer les enseignants. On le fait, avec une revalorisation historique. À la rentrée 2023, tous les professeurs de La Réunion gagneront au moins 140 € nets en plus par mois par rapport à la rentrée 2022, sans aucune condition. Pour ceux qui sont entre leur 1^{er} et leur 10^e année de carrière, cette augmentation ira même de 187 à 265 € par mois. Concrètement, à La Réunion, plus aucun professeur titulaire ne commencera en dessous de 3 026 € nets par mois. Aucun Gouvernement n'avait réalisé un tel effort de revalorisation.

Mais au-delà de ces revalorisations nécessaires, l'attractivité passe plus largement par la reconnaissance. Voilà pourquoi je présenterai dans les prochains mois un plan global sur le sujet. Notre pays a besoin de recruter chaque année environ 25 000 enseignants. Étudiants en master, salariés en reconversion, fonctionnaires en progression interne : si vous voulez contribuer à changer des vies, devenez enseignant ! Notre pays a besoin de vous. Pour faciliter leur recrutement, je viens par exemple de signer un décret qui permet de reprendre au deux-tiers l'ancienneté antérieure d'une personne qui devient enseignant après une première carrière dans le privé.

« Sa préoccupation sur les mutations est légitime »

– Huguette Bello, la présidente de Région, demande au gouvernement une modification des critères d'affectation des lauréats réunionnais aux concours de l'enseignement (2nd degré) qui sont mutés dans l'Hexagone. Elle plaide pour qu'ils puissent travailler au pays. Quelle réponse pouvez-vous lui apporter ?

– J'ai beaucoup de respect pour Huguette Bello que je connais depuis longtemps. Il y a 10 ans, quand j'étais jeune conseiller au ministère de la Santé, nous avions travaillé ensemble sur le Pôle santé

BIO EXPRESS

À la tête du ministère de l'Éducation nationale depuis le 20 juillet dernier, Gabriel Attal était jusque-là ministre délégué chargé des Comptes publics dans le gouvernement d'Élisabeth Borne. Originaire des Hauts-de-Seine, le nouveau patron de la rue Grenelle a occupé entre 2018 et 2020 le poste de secrétaire d'État en charge de la jeunesse et de la mise en place du service national universel auprès du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer. À cette occasion, il avait fait un déplacement à La Réunion en 2019, dans le cadre d'un grand débat national voulu par Emmanuel Macron. Avant cela, Gabriel Attal a été porte-parole du gouvernement (2020-2022), porte-parole de La République en marche en 2018, membre du cabinet de la ministre de la Santé Marisol Touraine (2012-2017) et conseiller municipal de Vanves (depuis 2014). Élu pour LREM en 2017, il a fait ses études à Science Po Paris.



Pour son premier déplacement à La Réunion en tant que ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal sera accompagné par Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel. La visite démarre ce matin à Saint-Denis au lycée Lecote de Lisle. (Photo AFP)

« veiller au bien-être des élèves à l'école »

taire de l'Ouest. Cet hôpital lui doit tout ! Je suis ravi de la retrouver pour un entretien à l'occasion de ma visite sur l'île. Sa préoccupation sur les mutations est légitime. Les concours au collège et au lycée sont nationaux et les affectations se font en fonction des besoins liés à la démographie scolaire. Sans ce mécanisme, nous n'aurions pas un professeur devant chaque élève partout sur le territoire.

Pour cette rentrée, nous affectons en stage dans les établissements de l'île trois quarts des Réunionnais venant de réussir leur concours du second degré. C'était 65 % l'an passé, donc ça progresse. Après l'année de stage, près d'un néotitululaire réunionnais sur deux obtient son affectation à La Réunion.

125 titulaires supplémentaires venant d'autres académies seront affectés à La Réunion cette année : dans la très grande majorité des cas, ce sont des enseignants d'origine réunionnaise qui reviennent. On doit continuer à progresser sur ce sujet.

– Depuis la crise sanitaire, le risque de décrochage scolaire augmente. Comment le prévenir ?

– La crise sanitaire a bouleversé notre pays. Mais en faisant le choix de fermer le moins possible ses écoles, la France a évité un décrochage des apprentissages massif. Les dernières évaluations internationales le démontrent d'ailleurs : entre 2016 et 2021, les élèves français de CM1 ont stabilisé ou amélioré leurs résultats quand ceux des autres pays européens régressaient, notamment du fait des ruptures d'enseignement durant la crise sanitaire.

Je vois aujourd'hui trois enjeux fondamentaux pour prévenir les risques de décrochage. D'abord, mieux accompagner les élèves, notamment aux moments clés de la scolarité. C'est pourquoi tous les élèves de 6^e bénéficieront à partir de cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques.

Nous généralisons également « Devoirs faits » en 6^e, qui bénéficiait déjà à la moitié des élèves en éducation prioritaire. Nous créons une nouvelle évaluation nationale en CM1 qui permettra de détecter les élèves en difficulté et leur apporter un soutien renforcé.

Durant les vacances scolaires, nous proposerons de plus en plus systématiquement des stages de remise à niveau dans les matières fondamentales. Enfin, pour préparer l'orientation à la fin du collège, nous permettrons, dès la 5^e et jusqu'à la 3^e, à tous les élèves de découvrir 50 métiers et les formations requises pour les exercer. Cela doit nous permettre de passer d'une orientation parfois subie, facteur de décrochage, à une orientation choisie.

Ensuite, le risque concerne aussi la santé mentale des enfants, qui s'est fortement dégradée depuis la crise sanitaire. Cet enjeu ne concerne pas que l'école. Mais les écoles doivent être un lieu de repère, de prévention et d'accompagnement. Pour cela, je revaloriserai la médecine scolaire pour



« Nous faisons de la lutte contre le harcèlement, auquel j'ajoute désormais le cyberharcèlement, une véritable cause nationale. Dès la rentrée, 100% des écoles et collèges auront mis en place le plan de lutte contre le harcèlement et nous l'étendons aux lycées à partir de cette rentrée », déclare Gabriel Attal. (Photo AFP)

identifier les fragilités le plus en amont possible et y répondre. Enfin, comme je l'ai évoqué au sujet du lycée professionnel, la prévention du décrochage scolaire passe par un travail sur la persévérance, la motivation, l'estime de soi, le sens des enseignements, avec l'appui de toute la communauté scolaire et de ses partenaires.

« Un décret pour changer d'école les harceleurs »

– Un plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire sera présenté prochainement. À La Réunion comme en France hexagonale, des situations de harcèlement existent, quelles mesures seront mises en place dans les établissements scolaires ?

– Je n'accepte pas qu'un enfant aille à l'école le matin avec la boule au ventre parce qu'il est harcelé. Mon message est clair : tolérance zéro contre toutes les formes de harcèlement. Nous faisons de la lutte contre le harcèlement, auquel j'ajoute désormais le cyberharcèlement, une véritable cause nationale.

Dès la rentrée, 100% des écoles et collèges auront mis en place le plan de lutte contre le harcèlement, et nous l'étendons aux lycées à partir de cette rentrée. Je veux désormais plus d'écoute et de réactivité, dans les écoles, dans les rectorats, pour apporter une réponse adaptée à chaque situation.

Je viens de signer un décret

permettant de changer d'école les harceleurs, alors que trop souvent les victimes étaient contraintes de le faire, mais aussi de sanctionner les auteurs de cyberharcèlement y compris lorsqu'ils visent un élève d'un autre établissement scolaire. Dans les cas les plus graves, je travaille avec la Garde des Sceaux pour que la réponse pénale soit systématique.

« Je veux que l'école de la République redevienne un lieu de promotion sociale »

– L'école publique républicaine traverse actuellement une crise. Existe-t-il un risque de concurrence avec l'enseignement privé ?

– Je m'oppose pas le public et le privé sous contrat. Les programmes scolaires sont les mêmes, les professeurs sont recrutés et payés par l'État. Ce qui les distingue, c'est que le privé porte un projet éducatif propre, souvent avec une composante confessionnelle, tandis que l'école publique porte un projet universaliste, héritier du siècle des Lumières et laïque.

Je ne stigmatiserai jamais ni l'école privée, ni les familles qui font ce choix. Ma préoccupation, c'est précisément que les familles se disent qu'elles ont toujours le choix. Qu'elles trouveront toujours une école publique à même

de faire réussir leurs enfants. D'où ma priorité d'élever le niveau en renforçant l'école publique. Pour qu'elle soit le lieu de l'excellence pour tous et de l'égalité, nous prenons beaucoup de mesures : ouvrir l'accueil dès 2 ans en très petite section, dédoubler les classes en éducation prioritaire de la grande section de maternelle au CE1, renforcer les fondamentaux dès le primaire et proposer tous les jours au moins trente minutes d'activité physique, remplacer les professeurs absents et généraliser les heures d'études au collège, revaloriser l'enseignement moral et civique et l'éducation artistique et culturelle, réintroduire les mathématiques dans le tronc commun du baccalauréat général.

Je veux que l'école de la République reste, ou redevienne parfois, un lieu de promotion sociale, où les enfants d'ouvriers, de salariés, ceux des campagnes reculées comme des quartiers, puissent s'élever par leur travail et par l'œuvre patiente de leurs professeurs. Un lieu qui permette à tous les enfants de France de s'arracher à un destin social qui pouvait sembler écrit d'avance. L'histoire de notre pays est faite de ces histoires d'ascension sociale par l'école. Nous ne devons jamais renoncer à ce projet profondément républicain et démocratique d'émancipation et d'égalité des chances.

– L'académie de La Réunion devrait-elle bénéficier de moyens supplémentaires au vu de ses besoins spécifiques en matière d'éducation prioritaire ?

– Vous avez raison de le souligner : plus de la moitié des écoles

et collèges réunionnais sont en réseaux d'éducation prioritaire. À la rentrée, si on suivait la démographie avec la diminution du nombre d'élèves, on supprimerait des postes. Au contraire, on crée 19 emplois supplémentaires dans les écoles de La Réunion pour achever le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire et poursuivre le dédoublement des grandes sections de maternelle qui sera achevé en 2024.

« Une école plus inclusive et 180 postes de plus »

Nous allons aussi généraliser les « devoirs faits » en classe de 6^e avec

une dotation de 130 000 heures à ce titre sur l'année pour La Réunion et étendre encore les petits-déjeuners gratuits qui ont bénéficié l'an passé à 12 000 élèves.

Enfin, en matière d'égalité des chances, rendre l'école plus inclusive constitue également un enjeu majeur. Je vous annonce que nous allons créer à la rentrée 180 postes supplémentaires d'accompagnants d'élèves en situation de handicap à La Réunion. C'est deux fois plus que l'an dernier et c'est une hausse massive de 73% depuis 2017. J'y tiens beaucoup, car c'est la promesse de l'école de permettre à tous les enfants de réussir, quelles que soient leurs conditions de départ.

Propos recueillis par Florence LABACHE et François BENITO

Au programme de la visite ministérielle, une rencontre ce matin avec l'équipe enseignante du lycée Leconte de Lisle, à l'occasion de la pré-rentrée. Gabriel Attal et Prisca Thevenot se rendront ensuite au rectorat, pour une présentation officielle du nouveau recteur, Pierre-François Mourier. Un échange avec Huguette Bello, présidente de Région, suivra dans la matinée.

Dans l'après-midi, direction le lycée professionnel Victor Schoelcher à Saint-Louis. En fin de journée, au Tampon, une présentation du festival Bat karé kulturel sera faite à Prisca Thevenot. Pour la rentrée des élèves, demain, un temps de parole autour de la lutte contre le harcèlement scolaire sera organisé au collège Bourbon à Saint-Denis en présence des ministres, une rencontre avec des parents d'élèves de l'école primaire Frédéric Joliot Curie à La Possession suivra. Une présentation des dispositifs d'aide aux lycéens se déroulera à Jean Hinglo au Port. Les ministres déjeuneront ensuite avec les jeunes Portoits.

La visite se poursuivra à Saint-Benoît au collège Guy Môquet. Prisca Thevenot conclura les rendez-vous de la journée par un échange à Saint-Benoît, avec des jeunes qui participeront aux prochains Jeux des Îles, ainsi qu'avec des élèves du collège Plateau Caillou à Saint-Paul.